

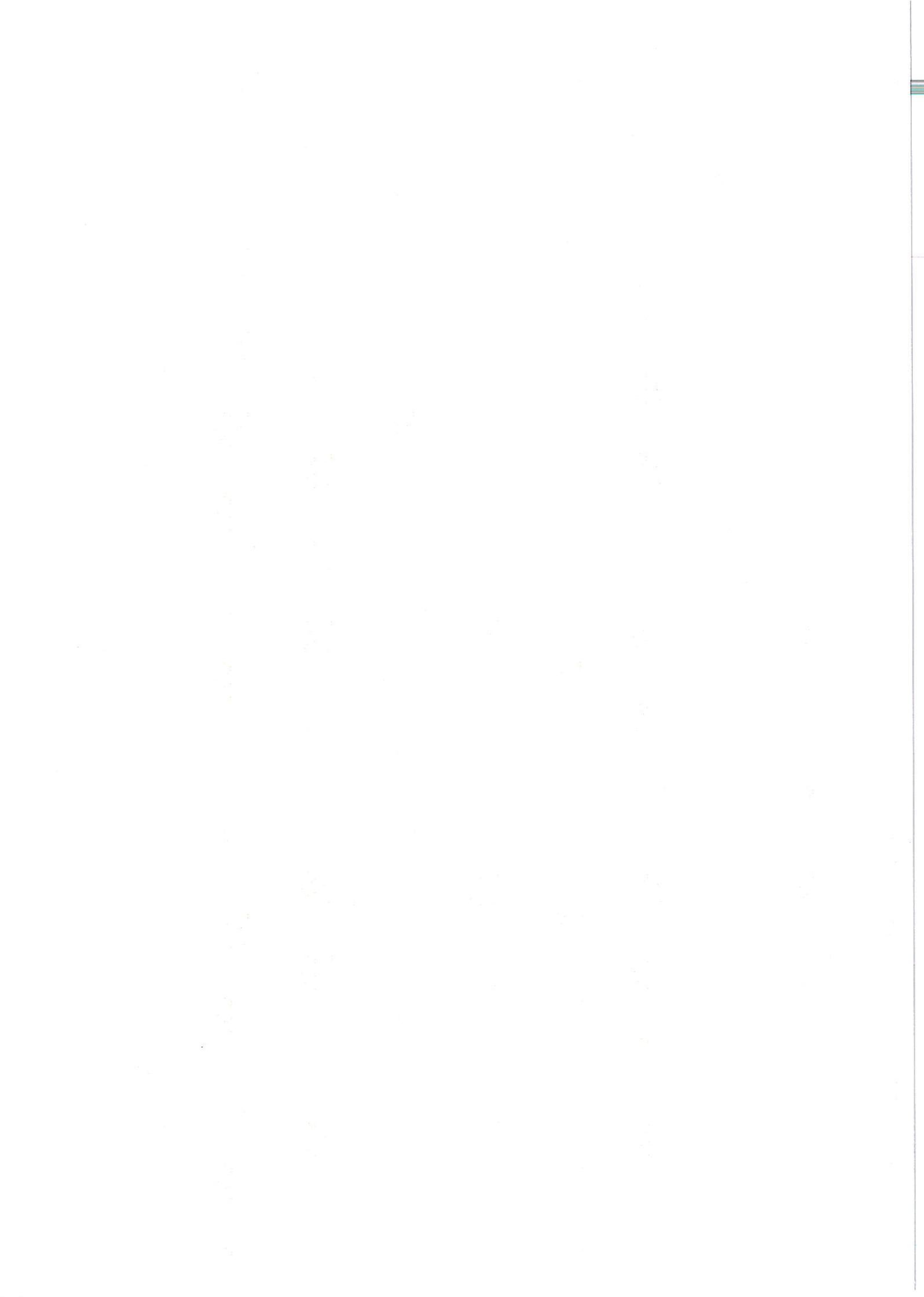


CCAS



BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2019



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26050010300015

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET CCAS

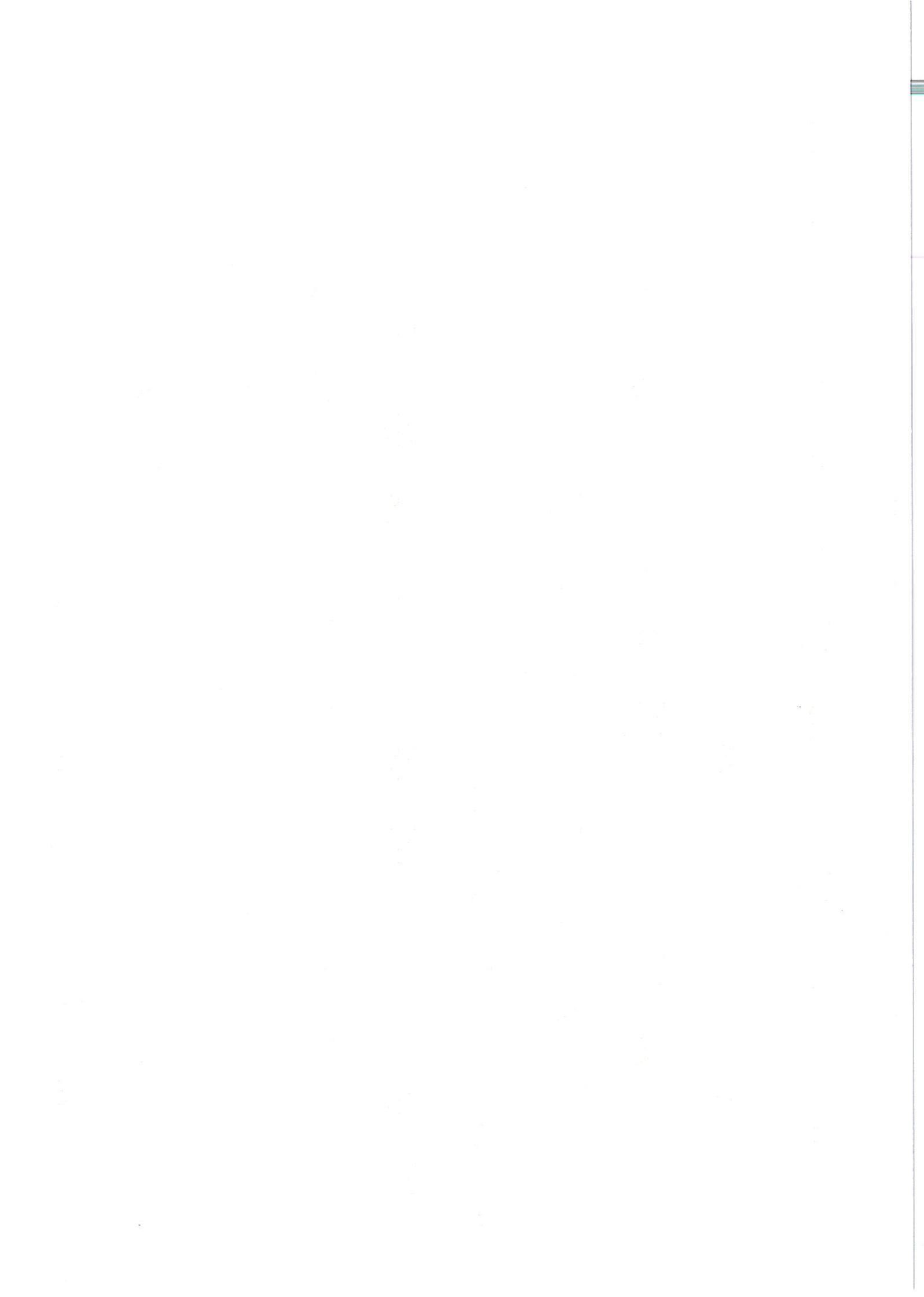
ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 14/01/2019 ,BP 0



Sommaire

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		X
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

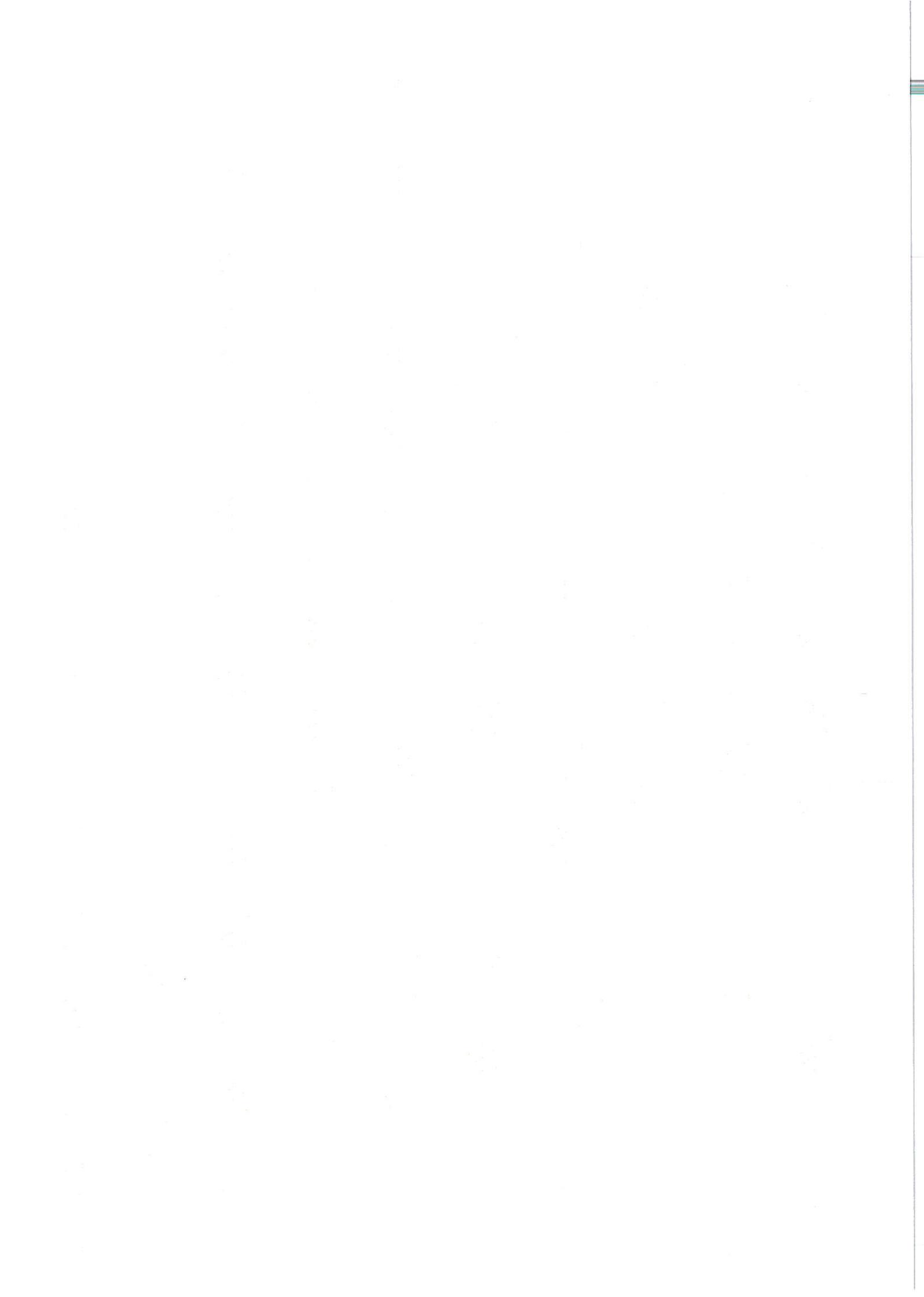
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE	BP 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 704 636,50	6 704 636,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 704 636,50	6 704 636,50

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	110 110,00	110 110,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		110 110,00	110 110,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 814 746,50	6 814 746,50
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 042 381,00		1 036 255,50	1 036 255,50	1 036 255,50
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 358 250,00		5 377 242,00	5 377 242,00	5 377 242,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	194 280,00		189 349,00	189 349,00	189 349,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	6 594 911,00		6 602 846,50	6 602 846,50	6 602 846,50
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 550,00		5 900,00	5 900,00	5 900,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 598 461,00		6 608 746,50	6 608 746,50	6 608 746,50
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	90 000,00		95 890,00	95 890,00	95 890,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	90 000,00		95 890,00	95 890,00	95 890,00
	TOTAL	6 688 461,00		6 704 636,50	6 704 636,50	6 704 636,50

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 704 636,50

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	27 000,00		17 080,00	17 080,00	17 080,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 274 250,00		1 284 577,38	1 284 577,38	1 284 577,38
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 383 031,00		5 399 034,12	5 399 034,12	5 399 034,12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00		2 300,00	2 300,00	2 300,00
	Total des recettes de gestion courante	6 687 281,00		6 702 991,50	6 702 991,50	6 702 991,50
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00		190,00	190,00	190,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 687 481,00		6 703 181,50	6 703 181,50	6 703 181,50
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	980,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	980,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
	TOTAL	6 688 461,00		6 704 636,50	6 704 636,50	6 704 636,50

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 704 636,50

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	94 435,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	25 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 520,00		107 435,00	107 435,00	107 435,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	96 520,00		107 435,00	107 435,00	107 435,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	720,00		720,00	720,00	720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800,00		500,00	500,00	500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 520,00		1 220,00	1 220,00	1 220,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	98 040,00		108 655,00	108 655,00	108 655,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	980,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	980,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
	TOTAL	99 020,00		110 110,00	110 110,00	110 110,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
110 110,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	7 500,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	720,00		720,00	720,00	720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800,00		500,00	500,00	500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	9 020,00		14 220,00	14 220,00	14 220,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	9 020,00		14 220,00	14 220,00	14 220,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	90 000,00		95 890,00	95 890,00	95 890,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	90 000,00		95 890,00	95 890,00	95 890,00
	TOTAL	99 020,00		110 110,00	110 110,00	110 110,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
110 110,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	94 435,00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 036 255,50		1 036 255,50
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 377 242,00		5 377 242,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	189 349,00		189 349,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 900,00		5 900,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		95 890,00	95 890,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		6 608 746,50	95 890,00	6 704 636,50
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 704 636,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		1 455,00	1 455,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	720,00		720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	107 435,00		107 435,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		108 655,00	1 455,00	110 110,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				110 110,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	17 080,00		17 080,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 284 577,38		1 284 577,38
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 399 034,12		5 399 034,12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 300,00		2 300,00
76	PRODUITS FINANCIERS	190,00		190,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 455,00	1 455,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	6 703 181,50	1 455,00	6 704 636,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		6 704 636,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	720,00		720,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	13 000,00		13 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		95 890,00	95 890,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	14 220,00	95 890,00	110 110,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+
AFFECTATION AU COMPTE 1068		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=
		110 110,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 042 381,00	1 036 255,50	1 036 255,50
604	RESTAURATION COLLECTIVE	484 360,00	490 010,00	490 010,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 090,00	6 410,00	6 410,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	53 360,00	54 360,00	54 360,00
60621	COMBUSTIBLES	9 000,00	11 000,00	11 000,00
60623	ALIMENTATION	50 650,00	47 735,00	47 735,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	29 630,00	30 606,00	30 606,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	15 920,00	14 740,00	14 740,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 290,00	13 330,00	13 330,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 940,00	2 870,00	2 870,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 170,00	5 280,00	5 280,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	1 160,00	1 060,00	1 060,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	550,00	300,00	300,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	88 200,00	75 000,00	75 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	16 700,00	16 700,00	16 700,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	27 560,00	27 410,00	27 410,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	51 872,00	56 872,00	56 872,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	600,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS		700,00	700,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 400,00	600,00	600,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	4 420,00	2 970,00	2 970,00
6156	MAINTENANCE	41 771,00	35 233,00	35 233,00
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	10 905,00	8 968,50	8 968,50
617	ETUDES ET RECHERCHES	250,00	100,00	100,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 360,00	2 358,00	2 358,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	3 090,00	3 140,00	3 140,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	2 200,00	1 800,00	1 800,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 750,00	1 750,00	1 750,00
6226	HONORAIRES	3 450,00	3 955,00	3 955,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	295,00	595,00	595,00
6232	FETES ET CEREMONIES	245,00	225,00	225,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 610,00	630,00	630,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	52 505,00	50 020,00	50 020,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 655,00	7 543,00	7 543,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 695,00	8 315,00	8 315,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	750,00	1 250,00	1 250,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 875,00	1 905,00	1 905,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		300,00	300,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	9 070,00	10 520,00	10 520,00
6288	AUTRES	32 033,00	39 695,00	39 695,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 358 250,00	5 377 242,00	5 377 242,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	15 500,00	15 200,00	15 200,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 500,00	15 000,00	15 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	26 000,00	25 500,00	25 500,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 411 550,00	2 345 700,00	2 345 700,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	34 000,00	35 500,00	35 500,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	335 000,00	356 500,00	356 500,00
64131	REMUNERATION	980 000,00	1 077 000,00	1 077 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	576 000,00	586 000,00	586 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	800 000,00	800 000,00	800 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	13 500,00	19 620,00	19 620,00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	10 000,00	6 000,00	6 000,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	70 000,00	29 100,00	29 100,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6488	AUTRES CHARGES	65 200,00	61 122,00	61 122,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	194 280,00	189 349,00	189 349,00
6561	SECOURS D URGENCE	21 100,00	20 600,00	20 600,00
6568	AUTRES SECOURS	860,00	860,00	860,00
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	1 500,00	6 500,00	6 500,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	170 820,00	161 389,00	161 389,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	6 594 911,00	6 602 846,50	6 602 846,50

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	3 550,00	5 900,00	5 900,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 650,00	2 710,00	2 710,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	900,00	3 190,00	3 190,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 598 461,00	6 608 746,50	6 608 746,50

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8) (9)	90 000,00	95 890,00	95 890,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	90 000,00	95 890,00	95 890,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 000,00	95 890,00	95 890,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	95 890,00	95 890,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 688 461,00	6 704 636,50	6 704 636,50
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 704 636,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	27 000,00	17 080,00	17 080,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	27 000,00	17 080,00	17 080,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 274 250,00	1 284 577,38	1 284 577,38
7031	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	45 000,00	45 000,00	45 000,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 216 900,00	1 223 630,00	1 223 630,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	12 350,00	15 947,38	15 947,38
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 383 031,00	5 399 034,12	5 399 034,12
74718	AUTRES	3 000,00	5 300,00	5 300,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	20 500,00	14 700,00	14 700,00
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	3 684 931,00	3 697 484,12	3 697 484,12
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 640 500,00	1 655 100,00	1 655 100,00
748	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	34 100,00	26 450,00	26 450,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00	2 300,00	2 300,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	3 000,00	2 300,00	2 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		6 687 281,00	6 702 991,50	6 702 991,50

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	200,00	190,00	190,00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	200,00	190,00	190,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 687 481,00	6 703 181,50	6 703 181,50

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7) (8)	980,00	1 455,00	1 455,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	980,00	1 455,00	1 455,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		980,00	1 455,00	1 455,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 688 461,00	6 704 636,50	6 704 636,50
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 704 636,50

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	25 000,00		
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	25 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	71 520,00	107 435,00	107 435,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00	5 211,00	5 211,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	24 410,00	44 728,00	44 728,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	35 110,00	57 496,00	57 496,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	96 520,00	107 435,00	107 435,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	720,00	720,00	720,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	720,00	720,00	720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800,00	500,00	500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	800,00	500,00	500,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	1 520,00	1 220,00	1 220,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	98 040,00	108 655,00	108 655,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	980,00	1 455,00	1 455,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	980,00	1 455,00	1 455,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	980,00	1 455,00	1 455,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	980,00	1 455,00	1 455,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		99 020,00	110 110,00	110 110,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+		
=	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 110,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 500,00	13 000,00	13 000,00
10222	F.C.T.V.A.	7 500,00	13 000,00	13 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	720,00	720,00	720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800,00	500,00	500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	800,00	500,00	500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	9 020,00	14 220,00	14 220,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	9 020,00	14 220,00	14 220,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7) (8)	90 000,00	95 890,00	95 890,00
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT		4 680,00	4 680,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 100,00	2 800,00	2 800,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	520,00	520,00	520,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 300,00	5 300,00	5 300,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 940,00	9 610,00	9 610,00
28184	MOBILIER	25 000,00	23 850,00	23 850,00
28188	AUTRES	47 140,00	49 130,00	49 130,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		90 000,00	95 890,00	95 890,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00	95 890,00	95 890,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		99 020,00	110 110,00	110 110,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

		IV - ANNEXES			IV			IV				
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			A1				
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7 INVESTISSEMENT DEPENSES	8	9	TOTAL
Depenses réelles	500,00	84 661,00					8 408,00	15 066,00				106 635,00
- Equipements municipaux (2)		84 661,00					7 688,00	15 066,00				107 435,00
- Equip. non municipaux (2/204) (3)	500,00						720,00					1 220,00
- Opérations financières	1 455,00											1 455,00
Depenses d'ordre	1 955,00	84 661,00					8 408,00	15 066,00				110 110,00
Total dépenses de l'exercice	1 955,00	84 661,00					8 408,00	15 066,00				110 110,00
RAR N-1 et reports	1 955,00	84 661,00					8 408,00	15 066,00				110 110,00
Total cumulé dépenses d'investissement												
Total recettes de l'exercice	109 380,00						720,00					110 110,00
RAR N-1 et reports	109 380,00						720,00					110 110,00
Total cumulé recettes d'investissement												
FONCTIONNEMENT												
Total dépenses de l'exercice	95 890,00	5 485 217,00					333 679,00	789 850,50				6 704 636,50
RAR N-1 et reports	95 890,00	5 485 217,00					333 679,00	789 850,50				6 704 636,50
Total cumulé dépenses de fonctionnement												
FONCTIONNEMENT												
Total recettes de l'exercice	5 041 929,12	77 717,38					383 850,00	1 201 140,00				6 704 636,50
RAR N-1 et reports	5 041 929,12	77 717,38					383 850,00	1 201 140,00				6 704 636,50
Total cumulé recettes de fonctionnement												

(1) La réduction de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2512-3, R. 231-1 et R. 231-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le classement par fonction est fait en un chapitre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le classement par fonction est fait au niveau le plus solé des services de la commune (correspondant à la fonction) et par présentation applicable à la commune (article L. 5211-38 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						IV - ANNEXES		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)									
A1(1)		01 OPERATIONS NON VERTICABLES		0 SERVICES GENERAUX		INVESTISSEMENT		4		5 INTERVENTIONS SOCIALES		6 FAMILLE		7 INVESTISSEMENT		9		TOTAL	
Ligne		DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES								DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		1 955,00	84 681,00							8 408,00	15 066,00								110 110,00
Dépenses réelles		500,00	84 681,00							8 408,00	15 066,00								108 655,00
18 EMPLOIS ET DETTES ASSIMILEES										720,00									720,00
21 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		500,00	84 681,00							7 688,00	15 066,00								107 435,00
Opérations d'équipement																			500,00
Opérations pour compte de tiers																			
Dépenses d'ordre		1 455,00																	1 455,00
040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 455,00																	1 455,00
Total recettes d'investissement		109 390,00								720,00									110 110,00
Recettes réelles		13 500,00								720,00									14 220,00
10 LOCATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES																			13 000,00
15 EMPLOIS ET DETTES ASSIMILEES		13 000,00								720,00									13 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		500,00																	500,00
Opérations pour compte de tiers																			
Recettes d'ordre		95 890,00																	95 890,00
040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		95 890,00																	95 890,00
Total dépenses fonctionnement		95 890,00								333 679,00	789 650,50								6 704 636,50
Dépenses réelles										333 679,00	789 650,50								6 608 746,50
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL																			1 036 355,50
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FROIS ASSIMILEES										286 599,00	637 860,50								5 377 242,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE																			189 343,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES																			5 000,00
Dépenses d'ordre		95 890,00																	95 890,00
042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		95 890,00																	95 890,00
Total recettes fonctionnement		5 041 939,12								383 650,00	1 201 140,00								6 704 636,50
Recettes réelles		5 040 474,12								383 650,00	1 201 140,00								6 703 181,50
013 CONTRIBUTIONS DE CHARGES																			17 080,00
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENDES DIVERSES										347 000,00	876 940,00								1 264 577,50
74 UNIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		5 040 284,12								35 350,00	323 400,00								5 338 034,12
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE																			2 300,00
76 PRODUITS FINANCIERS		180,00								1 500,00	800,00								1 900,00
Recettes d'ordre		1 455,00																	1 455,00
042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 455,00																	1 455,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	95 890,00	5 485 217,00			5 581 107,00
	Dépenses de l'exercice	95 890,00	5 485 217,00			5 581 107,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		101 886,00			101 886,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 377 242,00			5 377 242,00
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS	95 890,00				95 890,00
042	ENTRE SECTIONS					
	AUTRES CHARGES DE GESTION		3 589,00			3 589,00
65	COURANTE		2 500,00			2 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	5 041 929,12	77 717,38			5 119 646,50
	Recettes de l'exercice	5 041 929,12	77 717,38			5 119 646,50
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		17 080,00			17 080,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS	1 455,00				1 455,00
	ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		60 637,38			60 637,38
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 040 284,12				5 040 284,12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
76	COURANTE	190,00				190,00
	PRODUITS FINANCIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	4 946 039,12	-5 407 499,62			-461 460,50

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS							Sous-fonction 04				
		20	21	22	23	24	25	26		41	48		
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice												
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL												
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS												
	ENTRE SECTIONS												
	AUTRES CHARGES DE GESTION												
65	COURANTE												
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES												
	Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice												
013	ATTENUATIONS DE CHARGES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS												
	ENTRE SECTIONS												
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES												
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS												
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION												
76	COURANTE												
	PRODUITS FINANCIERS												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)												

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	
A1.1	

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total		
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					
(1)	Libellé	110	111	112	113	114
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait, selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A.1.1		

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total			
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A.1.1

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				
(1)	Libellé	Sous-fonction 41			
	411 ETABLISSEMENT S POUR HANDICAPES ET INADAPTES				
	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE				
	413				
	414				
	415				
	421				
	422				
	423				
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et (des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	51		52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total		
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
				333 679,00	333 679,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			333 679,00	333 679,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			296 509,00	296 509,00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			35 460,00	35 460,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 710,00	1 710,00		
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
				383 850,00	383 850,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			383 850,00	383 850,00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			347 000,00	347 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			35 350,00	35 350,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			1 500,00	1 500,00		
76	PRODUITS FINANCIERS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							
				50 171,00	50 171,00		
Sous-fonction 51							
(1)	Libellé	510	511	512	520	523 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
						243 995,00	89 684,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL ASSIMILES					243 995,00	89 684,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					242 285,00	54 224,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						35 460,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					1 710,00	
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
						347 050,00	36 800,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					347 050,00	36 800,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					317 000,00	30 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					30 050,00	5 300,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						1 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							
						103 055,00	-52 884,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		293 698,00			491 252,50	784 950,50
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		293 698,00			491 252,50	784 950,50
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		292 698,00			340 262,50	632 960,50
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 000,00			150 300,00	150 300,00
	Restes à réaliser - reports					690,00	1 690,00
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		385 630,00			814 710,00	1 200 340,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		385 630,00			814 710,00	1 200 340,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		385 630,00			491 310,00	876 940,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					323 400,00	323 400,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
76	PRODUITS FINANCIERS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		91 932,00			323 457,50	415 389,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A.1.1

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Recettes de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	810	811	812	813
					814
					815
					816
	DEPENSES (2)				
	Recettes de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Recettes de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
76	PRODUITS FINANCIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002 apparaissant à la colonne 01-Non ventilables).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	1 955,00	84 681,00			86 636,00
	Dépenses de l'exercice	1 955,00	84 681,00			86 636,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00				1 455,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		84 681,00			84 681,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00				500,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	109 390,00				109 390,00
	Recettes de l'exercice	109 390,00				109 390,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	95 890,00				95 890,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	13 000,00				13 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00				500,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	107 435,00	-84 681,00			22 754,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS						Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
A1.2	

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040				
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
21				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
27				
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040				
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
10				
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
27				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				
(1)	Libellé	110	111	Sous-fonction 11
				112
				113
				114
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040				
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
21				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
27				
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040				
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
10				
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
27				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FUNCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						
		Sous-fonction 31				
(1)	Libellé	311	312	313	314	321
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						
		Sous-fonction 32				
		322				324

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total				
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									
Sous-fonction 41									
(1)	Libellé	411	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422	423
ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES ET INADAPTES									
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		808,00			14 258,00	15 066,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		808,00			14 258,00	15 066,00
040	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		808,00				
21	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
27							15 066,00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
040	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
10	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
27							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports		-808,00			-14 258,00	-15 066,00
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
16	ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS							
	ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS							
	ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1)	Libellé	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
	ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
	ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					720,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études	5	20 décembre 2012
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	20 décembre 2012
Linéaire	Logiciels informatiques et licences	5	20 décembre 2012
Linéaire	Plantations et aménagement de terrains	15	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme d'occasion	5	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme neuf	10	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires d'occasion	4	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires neuf	8	20 décembre 2012
Linéaire	Remorques	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel informatique - Ordinateurs, imprimantes - Serveurs - Autres périphériques et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureautique et de téléphonie - Photocopieurs - Télécopieurs - Téléphones et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Mobilier - Armoires, dessertes et vestiaires - Bibliothèques - Présentoirs, affichages - Rayonnages, casiers et bacs - Bureaux, compléments de bureaux - Tables, plans de change - Chaises, sièges, fauteuils, tabourets, poufs, bancs et banquettes - Mobilier de chambre, lits et couchettes - Mobilier de restauration et de cuisine	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sécurité - Extincteurs - Caméras de vidéo-surveillance	10	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Constructions mobiles - Chalets - Abris - Tonnelles	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel monétique - Caisses enregistreuses - Lecteurs de cartes bleues - Détecteurs de faux billets	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureau - Destructeurs de documents - Massicots - Machines de mise sous pli - Relieuses et perforateurs - Porte manteaux - Chevalets de conférence et tableaux d'affichage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pour espaces verts - Tronçonneuses - Débroussailleuses - Taille haies - Fraises à neige - Souffleurs - Matériel d'arrosage	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sports et de loisirs - Matériel et articles pour le sport - Jeux extérieurs et sols amortissants	10	20 décembre 2012
Linéaire	Coffre fort	30	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Matériel de construction Barrières portillons et garde corps	10	20 décembre 2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage et sanitaire	15	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel audiovisuel et de sons - Téléviseurs - Appareils photographiques et accessoires - Caméscopes - Sonos	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et équipement de tye industriel	10	20 décembre 2012
Linéaire	Electroménager - Electroménager de cuisine - Electroménager de buanderie - Electroménager de nettoyage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Equipement de cuisine et articles d'ameublement - Glacières - Glaces - Rideaux stores et voiles	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et outillage - Outillage - Equipement d'atelier	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pédagogique de psychomotricité et de puériculture	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de nettoyage - Nettoyeurs haute pression et monobrosses - Chariots de services	5	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 455,00	1 455,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 455,00	1 455,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455,00	1 455,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 455,00			1 455,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		109 390,00	109 390,00
Ressources propres externes de l'année (a)		13 500,00	13 500,00
10222	F.C.T.V.A.	13 000,00	13 000,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00	500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		95 890,00	95 890,00
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680,00	4 680,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 800,00	2 800,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	520,00	520,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 300,00	5 300,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 610,00	9 610,00
28184	MOBILIER	23 850,00	23 850,00
28188	AUTRES	49 130,00	49 130,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	109 390,00				109 390,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 455,00
Ressources propres disponibles (IV)	109 390,00
Solde (V = IV-II)(6)	+107 935,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	-	Fonds de concours			
FONCTIONNEMENT					
6573	-	Subvention de fonctionnement	Subventions diverses votées lors des prochains Conseils d'Administration		6 500,00
6574	-	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION GAP EN C	Association	2 089,00
6574	-		Subventions diverses votées lors des prochains Conseils d'Administration		159 300,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/2018	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/18

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS PERMANENTS			
FILIERE ADMINISTRATIVE		14	14
Attaché Principal	A	1	1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1
Rédacteur	B	1	1
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe	C	3	3
Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe	C	3	3
Adjoint Administratif Territorial	C	3	3
FILIERE TECHNIQUE		32	31
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1
Agent de Maîtrise TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	C	2	2
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	8	8
Adjoint Technique Territorial	C	13	13
Adjoint Technique Territorial TNC 57%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 28H00 80%	C	4	4

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/2018	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/18

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
FILIERE MEDICO SOCIALE		65	61
Cadre de santé de 1ère classe	A	2	2
Puéricultrice classe supérieure	A	1	1
Puéricultrice classe normale	A	1	1
Infirmière en soins généraux hors classe	A	2	2
Infirmière en soins généraux hors classe TNC 90%	A	1	1
Infirmière en soins généraux classe supérieure	A	1	1
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	1
Assistant socio éducatif principal	B	3	2
Educateur principal de jeunes enfants	B	7	6
Educateur principal de jeunes enfants TNC 80%	B	1	1
Educateur de jeunes enfants	B	2	2
Educateur de jeunes enfants TNC 28H00	B	1	1
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	C	15	14
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	C	8	8
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe TNC	C	1	1
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 28H00	C	2	2
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 56%	C	1	1
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 50%	C	1	1
ATSEM principale 1ère Classe	C	4	4
ATSEM principale 2ème Classe TNC 28H00 80%	C	3	2
Agent social principal 1ère classe	C	1	1
Agent social principal 2ème classe	C	4	4
Agent social	C	1	1
Agent social TNC 50%	C	1	1
FILIERE ANIMATION		24	23
Educateur APS 1ère classe	B	1	1
Animateur territorial principal 1ère classe	B	1	1
Animateur territorial principal 2ème classe	B	1	1
Animateur territorial	B	3	2
Adjoint d'Animation territorial principal de 2ème classe	C	5	5
Adjoint d'Animation territorial principal 2ème classe TNC 80%	C	4	4
Adjoint territorial d'Animation	C	1	1
Adjoint territorial d'Animation TNC 28H00 80%	C	6	6
Adjoint territorial d'Animation TNC 70%	C	1	1
Adjoint territorial d'Animation TNC 57%	C	1	1
EFFECTIFS PERMANENTS		135	129

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/2018	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/18

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS TEMPORAIRES			
CEE (contrat d'engagement éducatif)	C		100
Médecin territorial vacataire	A		1
Assistant maternel	C		25
Adjoint administratif à TNC	C		1
Adjoint technique 2ème classe	C		29
Animatrices vacataires	C		4
EFFECTIFS TEMPORAIRES			160

ARRETE - SIGNATURES

NOMBRE DE MEMBRES en exercice : 17	BUDGET PRIMITIF 2019
Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrage exprimés : VOTE : Pour 8 Contre 3 + 1 pouvoir Abstentions	DATE DE LA CONVOCATION 28/01/2019

Présenté par le Président du CCAS

A GAP, le - 4 FEV. 2019

M. Roger DIDIER Président du CCAS	
---	--

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session

A GAP, le - 4 FEV. 2019

Mme Françoise DUSSERRE Adjointe, 	Mme Rolande LESBROS Maire-déléguée 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe
Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale déléguée 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal
Mme Marie-José AULEMAND Conseillère Municipale 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	Mme Annie TANC Membre associé
Mme Céline DUPONT Membre associé	M. Jean-Marc GERMAIN Membre associé	Mme Christiane BEAUX Membre associé
Mme Albane DUSSAIS Membre associé Excusée	M. Roger FAURE Membre associé Excusé	Mme Magali RICHARD Membre associé
Mme Monique BRANDELET Membre associé Excusée. à donner pouvoir		

Certifié exécutoire par la Vice-présidente du CCAS, compte tenu de la transmission en

Préfecture, le... - 8 FEV. 2019

et de la publication le... 1.1. FEV. 2019

- 5 FEV. 2019

GAP, le.....

P/Le Président,

La Vice-Présidente :



